

**Matthieu MERCIER (AI 03-04)**  
**Sapeur-pompier**  
**Mort en service commandé**



Le sergent Matthieu MERCIER, ancien élève du lycée militaire d'Aix-en-Provence (2003-2004) est décédé le 17 novembre 2007 en accomplissant son devoir. Il a été promu sergent à titre exceptionnel et a été fait chevalier de la Légion d'Honneur.

Voici quelques extraits d'articles et le discours du président de la République.

*L'article ci-dessous a été publié sur le site Internet de la BSPP.*

**Décès de deux sapeurs-pompiers de Paris**  
**16 rue Riquet - Paris 19ème arrondissement**  
**16 novembre 2007**

Aux alentours de 17h15, le 16 novembre 2007, alors qu'ils intervenaient pour un feu de garage dans le 19ème arrondissement (secteur du 1er groupement d'incendie), deux militaires du corps ont été victimes d'un effondrement de la structure et sont restés bloqués sous les décombres pendant plusieurs heures avant de pouvoir être dégagés.

Le caporal-chef Matthieu Mercier et le caporal Ludovic Martin effectuaient une mission de reconnaissance au 1er étage du garage lorsque les 5ème, 4ème et 3ème étages de l'édifice se sont abattus sur eux.

En moins de deux heures, l'incendie était maîtrisé dans le volume initial et les risques de propagation aux bâtiments d'habitation voisins étaient écartés par les quelques deux cents sapeurs-pompiers de Paris et la soixantaine d'engins envoyés sur place. Parallèlement aux opérations d'extinction, les équipes médicales des ambulances de réanimation, le groupe de recherche et de sauvetage déblaiement (GRSD), le groupe de recherche et d'exploration profonde (GREP) et les équipes de reconnaissance des sapeurs-pompiers du 1er groupement d'incendie renforcés d'unités spécialisées dans le sauvetage déblaiement provenant des services départementaux d'incendie et de secours du Val d'Oise (95) et de Seine et Marne (77) ont œuvré pour extraire leurs deux camarades après les avoir localisés. L'extrême instabilité des structures composées de béton et de tôles enchevêtrés rendait particulièrement difficile l'action des sauveteurs qui craignaient, à chaque instant, un effondrement de l'ensemble de l'édifice et notamment de la façade.

Le caporal Ludovic Martin a été dégagé des décombres dans un état grave vers deux heures du matin le 17 novembre et a aussitôt rejoint l'hôpital d'instruction des armées Percy par hélicoptère. Le décès du caporal-chef Matthieu Mercier a été annoncé vers 3 h 30 mais il n'a pu être extrait que vers 7 h 45. Le caporal Ludovic Martin a malheureusement succombé à ses blessures peu avant 7 h du matin à l'hôpital Percy.

**HOMMAGE**

Un hommage solennel a été rendu à nos deux camarades, mercredi 21 novembre à l'état-major de la Brigade de sapeurs-pompiers de Paris, en présence du président de la République, Nicolas SARKOZY, de la ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales, Michèle ALLIOT-MARIE, du ministre de la Défense, Hervé MORIN, du maire de Paris, Bertrand DELANOË, du Préfet de police, Michel GAUDIN et du général de corps d'armée, Bruno DARY, gouverneur militaire de Paris.

Le caporal-chef Matthieu Mercier et le caporal Ludovic Martin ont été promus au grade supérieur et faits chevaliers de la Légion d'Honneur à titre posthume.





RUE RIQUET (PARIS XIX<sup>e</sup>), NUIT DE VENDREDI A SAMEDI.

Les sapeurs-pompiers ont lutté plus de dix heures pour tenter de secourir deux des leurs, piégés dans l'incendie qui a ravagé cette concession automobile. (BSPP/PASCAL BRUNER.)

Le caporal-chef Matthieu Mercier et le caporal Ludovic Martin faisaient partie de la première équipe à intervenir vendredi soir sur l'incendie de la rue Riquet (XIX<sup>e</sup>). Arrivés très rapidement sur les lieux du sinistre depuis la caserne de la rue de Bitche, ils effectuaient une mission

de reconnaissance dans le garage en flammes lorsque la cage d'escalier s'est effondrée.

Trois étages de béton se sont abattus sur eux. « La reconnaissance est un moment très périlleux mais c'est très rare que la structure s'affaisse en début d'intervention », souligne le capitaine Michel Cros, porte-parole de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris. Les deux jeunes pompiers ont péri dans cet accident.

Agé de 21 ans, le caporal Ludovic Martin avait intégré le prestigieux corps des sapeurs-pompiers de Paris le 1<sup>er</sup> mars 2006. La caserne de la rue de Bitche était la première affectation de ce Breton d'origine. Avec déjà près de trois années de service derrière lui, le caporal-chef Matthieu Mercier était chef d'équipe. Célibataires, ils n'avaient pas d'enfant. « C'étaient deux jeunes qui avaient la chance de réaliser leur passion, confie le colonel Jean-Claude Gallet, commandant le premier groupement d'incendie. Souriants, c'étaient deux meneurs qui avaient un bon potentiel.

=====

## **Allocution du Président de la République Obsèques du caporal-chef MERCIER et du caporal MARTIN Caserne des sapeurs-pompiers de Champerret Mercredi 21 novembre 2007**

Mesdames et Messieurs,

J'ai eu trop souvent l'occasion d'accompagner des hommes victimes de leur devoir. Je ne m'y habituerai jamais et ma tristesse est à chaque fois incommensurable.

Aujourd'hui, ma place était parmi vous, comme celle de notre ministre de l'Intérieur, Michèle ALLIOTMARIE, de notre ministre de la Défense, Hervé MORIN. Ma place était dans cette caserne de Champerret, pour rendre hommage à deux des vôtres, au caporal-chef Matthieu MERCIER, au caporal Ludovic MARTIN, qui sont allés jusqu'au bout de leur engagement au service de leurs concitoyens. Ils ont illustré de la plus noble mais aussi de la plus dramatique façon la devise de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris : « Sauver ou Périr ».

Matthieu, Ludovic, vendredi dernier, votre brigade, celle de Bitche, est appelée pour intervenir sur un violent incendie dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement. Dès votre arrivée sur les lieux, vous êtes chargés de partir à la recherche d'une employée de l'établissement. Et c'est au cours de votre reconnaissance que l'effondrement d'une cage d'escalier vous ensevelit. En dépit de l'acharnement de vos camarades, qui ont tout fait, pour vous arracher de ce piège, rien n'y fait. Et lorsqu'ils y parviennent, il est trop tard.

Devant vous qui avez été foudroyés en pleine jeunesse, que dire qui soit à la hauteur du sacrifice ? Devant vous qui commenciez votre vie d'homme, que dire qui soit à la pleine mesure de la douleur qu'éprouvent vos parents, vos proches ? Devant vous qui aviez encore tant de rêves et de projets à réaliser, que dire qui rende justice à l'exemple absolu de votre engagement ? Sans doute dire simplement ce que chacun d'entre nous ressent au fond de son âme : le respect, l'admiration, l'émotion et la peine immense qui nous étreignent en cet instant.

Matthieu et Ludovic, vous aviez choisi bien plus qu'un métier. Vous avez choisi une vocation, celle de mettre votre vie au service des autres. Vous avez librement décidé de vous porter au devant du danger. Ce qui fait la valeur inestimable de votre engagement, c'est cette part de sacrifice accepté en toute connaissance de cause, ce don de vous, totalement et librement consenti.

Choisir d'être sapeur-pompier, c'est accepter de partir à tout moment. C'est accepter d'être confronté à toutes les situations, des plus anodines aux plus graves, des plus simples aux plus dangereuses. C'est accepter de partir en intervention sans avoir jamais la certitude qu'il y aura un retour. C'est accepter de défier l'imprévisible au risque des plus grands périls.

Matthieu MERCIER, vous vous êtes engagé en 2004. Votre valeur et votre esprit de décision vous ont rapidement valu la confiance de vos chefs. C'est pour cela qu'ils vous ont confié la responsabilité de chef d'équipe. Et c'est sur le terrain, dans l'action, que vous avez gagné l'estime de vos camarades par votre comportement exemplaire, par l'écoute que vous leur accordiez et par votre générosité. Et c'est sur le terrain,

dans l'action, que vous avez gagné l'estime de vos camarades par votre comportement exemplaire, par l'écoute que vous leur accordiez et par votre générosité. Vous n'avez jamais dévié de cette ligne de conduite, Matthieu MERCIER, elle vous honore et à travers vous, elle honore l'ensemble des sapeurs-pompiers.

Ludovic MARTIN, vous étiez de la même trempe. Sapeurs-pompiers depuis tout juste deux ans, votre enthousiasme et votre sens du devoir vous avaient déjà fait remarquer de vos chefs et apprécier de vos camarades. Pompiers modèles, vous formiez, avec le caporal-chef Mercier, une équipe exemplaire.

A vous leurs parents, à vous leurs frères, à vous leurs amis, je veux dire notre soutien, et si vous le permettez, notre affection, dans l'épreuve que vous traversez.

Lorsqu'un sapeur-pompier meurt au feu, c'est toute la famille des sapeurs-pompiers qui porte son deuil. Cette famille sait toujours faire ce qu'il faut pour accompagner ses camarades. Dans la dignité et dans la sobriété. Cette famille sait honorer leur mémoire. Cette famille sait enfin entourer les familles éprouvées et leur apporter appui et réconfort.

Nous n'oublierons pas le sacrifice des ces héros humbles et discrets. Ludovic, Matthieu, la France est fière de vous, la France ne vous oubliera pas. Au nom de la Nation qui vous doit reconnaissance et respect, je veux vous promettre, Matthieu et Ludovic, que nous ne manquerons pas d'honorer votre mémoire.

En vous accordant une promotion à titre posthume et en vous décorant, la Nation rend un juste et ultime hommage à votre courage et à votre sacrifice.

Je veux dire devant le Maire de Paris, devant les élus parisiens, tous les sapeurs-pompiers de la BSPP que nous sommes tous solidaires de votre peine. En regardant les cercueils de Matthieu et de Ludovic que chacun y trouve une volonté renouvelée dans son engagement. Vous avez choisi cette vie, soyez dignes de ceux qui viennent de partir.

Je n'ai pas dû prendre beaucoup de temps pour résumer leur vie, elle a été courte. Mais désormais, ils font partie des héros de la BSPP.

Aux familles, je veux dire que nous serons là, que vous n'êtes pas seules, et que vous devez être fières de vos enfants. Ils ne sont pas morts pour rien. Ils ont choisi leur vie et ce n'est pas tout le monde qui peut le dire.

Sergent MERCIER, Caporal-chef MARTIN, votre bravoure est désormais un exemple pour tous ceux qui se destinent à cette vocation exigeante. C'est pourquoi, vous allez recevoir la médaille d'or pour acte de bravoure et de dévouement. C'est pourquoi, dans quelques instants, je vous remettrai également la Légion d'Honneur.

Sergent MERCIER, reposez en paix.

Caporal-chef MARTIN, reposez en paix.

Nous ne vous oublierons pas car nous n'en avons pas le droit.



*Mise en page : J. P. le 23 novembre 2007*